



prime astreinte que mon employeur veut m enlever apres 20 ans

Par **steph le chti**, le **21/02/2020 à 09:20**

bonjour, j aimerais savoir si mon employeur peut m enlever ma prime d astreinte que je touche depuis presque 20 ans et cela sans mon accord et une perte d environ 400 euros par mois, je vais me retrouver endette, j ai une maison a payer, une voiture plus toutes les factures et 2 enfants a charge merci

Par **janus2fr**, le **21/02/2020 à 09:47**

Bonjour,

La prime d'astreinte est une compensation financière pour les astreintes effectuées par le salarié.

Effectuez-vous toujours des astreintes ?

Par **steph le chti**, le **21/02/2020 à 10:10**

pour l instant oui le tableau d astreinte va changer a partir du 16 mars 2020

Par **P.M.**, le **21/02/2020 à 10:52**

Bonjour,

Normalement, les astreintes doivent faire l'objet d'un Accord d'entreprise, il faudrait savoir si c'est le cas et si vous avez des Représentants du Personnel...